



Mission d'observation cofinancée  
par l'État et l'OPCAREG Centre



Direction Départementale  
du Travail, de l'Emploi et de  
la Formation Professionnelle  
d'Eure et Loir



réalisée à Chartres, Thivars, Blois et Paris  
du 18 au 27 juillet 2006  
par MEDIA-SLIDE, ICOTEM et PILPRODUCTIONS



## **SOMMAIRE**

### **PREMIÈRE PARTIE L'ORGANISATION ET LE DÉROULEMENT DE LA MISSION**

<b>I.</b>	<b>l'organisation de la mission</b>	<b>Page 1</b>
<b>II.</b>	<b>le déroulement de la mission</b>	<b>Page 2</b>
<b>III.</b>	<b>La suite du projet</b>	<b>Page 3</b>

### **DEUXIÈME PARTIE LE COMPTE-RENDU DE LA PRÉ-ENQUÊTE**

	<b>Précisions méthodologiques</b>	<b>Page 5</b>
<b>I.</b>	<b>Définitions du métier et enjeux identitaires</b>	<b>Page 5</b>
<b>II.</b>	<b>Diversité des conceptions et des pratiques</b>	<b>Page 7</b>
<b>III.</b>	<b>Identification des compétences et des qualifications</b>	<b>Page 10</b>
<b>IV.</b>	<b>Transmission des savoirs et savoir-faire</b>	<b>Page 12</b>
	<b>Pour conclure</b>	<b>Page 13</b>
	<b>Remerciements</b>	<b>Page 15</b>

## **PREMIÈRE PARTIE**

### **LE CONTEXTE ET LE DEROULEMENT DE LA MISSION**

#### **Le contexte de la Mission**

Le Vitrail est un élément majeur du patrimoine culturel national, mais aussi de la région Centre et tout particulièrement du département d'Eure et Loir. De nombreuses PME et TPE réparties sur tout le territoire national interviennent dans sa fabrication et/ou sa rénovation. Beaucoup d'entre elles sont dirigées par des professionnels proches de l'âge de la retraite et risquent de disparaître, faute de repreneur.

Ce serait d'autant plus regrettable que, depuis quelques années, le vitrail retient l'attention de plusieurs professions concernées par la lumière naturelle considérée désormais comme essentielle notamment sur le plan qualitatif dans la construction de locaux à usage d'habitation et même professionnels (architectes, urbanistes, entrepreneurs BTP, miroitiers, municipalités, comités interprofessionnels du logement, etc.).

La mise en place de formations professionnalisantes notamment dans le cadre de contrats et de périodes de professionnalisation, devrait contribuer à la structuration de l'ensemble de la filière intervenant dans la fabrication du vitrail. Leur conception et animation pourrait être confiée à un organisme de formation de renommée internationale, le Centre International du Vitrail à Chartres, reconnu à la fois par les pouvoirs publics (État, Région Centre, Département d'Eure et Loir, Ville de Chartres) et les professionnels du secteur qui, depuis sa création en 1980, développe de nombreuses actions dans le domaine éducatif. Centre de formation, il accueille également plusieurs centaines de stagiaires par an, qui viennent s'initier ou se perfectionner dans les domaines de la lumière et du verre.

Devant prochainement s'installer dans de nouveaux locaux, ce véritable "*pôle culturel et technique du verre, du vitrail et de la lumière*" souhaiterait pouvoir mettre à disposition de ses enseignants,

formateurs, stagiaires et entreprises, des ressources pédagogiques bénéficiant des dernières technologies de l'information et de la communication. Les collectivités territoriales, les organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que les entreprises partenaires du Centre pourraient également en bénéficier.

### **Le déroulement de la mission**

En amont de la mise en place des formations et de la création des outils envisagés, la réalisation d'une pré-étude semblait nécessaire pour préciser les différents aspects du projet. A l'initiative de l'OPCAREG Centre, une mission d'observation cofinancée par l'État (Direction Départementale du travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Eure et Loir), dans le cadre d'une convention pour la promotion de l'emploi, a donc été réalisée à cet effet par le C.I.V. et une équipe pluridisciplinaire composée de :

- deux consultants du cabinet MEDIA-SLIDE (coordination de l'ensemble du projet, conception du système d'information),
- une sociologue du laboratoire LARESCO/ICoTEM de l'Université de Poitiers (conduite des entretiens, analyse des modes de transmission des savoirs et savoir faire, scénarisation pédagogique),
- un réalisateur audiovisuel et un chef de projet multimédia de la société PILPRODUCTIONS (repérage pour le tournage des différentes séquences, conception des outils multimédia, filmage des entretiens réalisés).

Conduite sous forme d'audit exploratoire, elle s'est déroulée du 18 au 27 juillet à Chartres, Thivars, Blois et Paris. Elle avait essentiellement pour objet l'approfondissement des différentes phases de la conception, de la fabrication et de la pose d'un vitrail en vue de :

- la mise en image des gestes des métiers relatifs au Vitrail
- la création d'un système d'information à vocation pédagogique sur la fabrication du vitrail.

Conformément aux termes de la convention tripartite "*pour la promotion de l'emploi dans le secteur du vitrail*" conclue entre la

DDTEFP d'Eure et Loir, l'OPCAREG Centre et le Centre International du Vitrail, 9 témoignages ont été recueillis :

- de deux "maîtres verriers",
- d'une "artiste verrier",
- des deux formateurs permanents du Centre International du Vitrail,
- de deux stagiaires du Centre International du Vitrail,
- de la Présidente et du Directeur Général du Centre International du Vitrail.

Par ailleurs, le Directeur Départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle d'Eure et Loir et le Directeur de l'OPCAREG Centre ont été interviewés.

Comme prévu, toute cette phase a été filmée et un DVD a pu être réalisé à partir des huit heures de séquences vidéo enregistrées. Il contient également le rapport du LARESCO/ICoTEM, rédigé par Annie GUEDEZ, professeur de sociologie de l'Université de Poitiers (Maison des Sciences de l'Homme et de la Société).

Ces deux documents ainsi que le cahier des charges et les éléments budgétaires pour la suite du projet seront communiqués aux différents partenaires susceptibles d'être mobilisés pour sa réalisation.

### **La suite du projet**

La mise en images des gestes des métiers du vitrail devrait constituer l'élément central de la suite du projet. Elle contribuera à l'atteinte de deux objectifs majeurs poursuivis à la fois par les partenaires sociaux et les Pouvoirs Publics dans le cadre de la formation tout au long de la vie : assurer une meilleure orientation des jeunes et des demandeurs d'emploi, faciliter la transmission des expertises et l'acquisition de nouvelles compétences, ceci afin de favoriser le maintien et le développement de l'activité économique dans les territoires.

Préalablement, certains points devront être approfondis afin de rendre accessibles les vidéos enregistrées et leurs commentaires non seulement aux jeunes, mais également aux adultes qui souhaiteraient s'impliquer dans la fabrication d'un vitrail.

Enfin, après avoir élargi le panel des professionnels interrogés, des entretiens seront aussi organisés avec des partenaires du Centre représentés dans son conseil d'administration. Ils permettront de préciser les types de formation qu'il conviendrait de mettre en place autour des outils multimédia développés, ainsi que les modalités de leur organisation, en particulier dans le cadre de l'apprentissage et des contrats ou des périodes de professionnalisation.

## DEUXIÈME PARTIE LE COMPTE-RENDU DE LA PRÉ-ENQUÊTE

### **Précisions méthodologiques**

La pré-enquête effectuée du 18 au 20 juillet 2006 avait pour but de permettre une familiarisation avec le Centre International du vitrail et le milieu professionnel des artisans vitraillistes, de façon à permettre une claire définition des objectifs et des modalités des opérations de la phase II du projet. A cet effet il a été choisi un mode d'intervention de type audit, privilégiant le recours à des informateurs privilégiés dont on a postulé que par leurs responsabilités et leur audience dans le milieu professionnel concerné ils étaient à même de fournir un matériau informatif suffisamment riche pour qu'au terme d'une analyse de ce matériau soient donc précisés les points d'ancrage retenus pour la phase II du projet (fabrication de produits audiovisuels, référentiels de formations).

9 entretiens reposant sur le principe de l'approche compréhensive, d'une durée variant d'une demi-heure à deux heures en fonction des interlocuteurs, ont été intégralement enregistrés en vidéo, d'une part au CIV à Chartres, d'autre part dans deux ateliers (Thivars, Paris) et ont été l'objet d'une analyse thématique dont les résultats sont répartis ci-après en quatre registres :

- définition(s) du métier et enjeux identitaires
- diversité des conceptions et des pratiques contemporaines
- identification des compétences et des qualifications requises
- transmission des savoirs et savoir-faire

### **I. Définition(s) du métier et enjeux identitaires**

Dans l'imaginaire collectif contemporain, le métier de vitrailliste reste fortement associé à trois images fortes :

- c'est un métier d'art ;
- la production du vitrailliste est destinée à l'ornementation d'édifices

publics (essentiellement des églises), soit par création d'œuvres originales soit surtout par restauration du patrimoine existant ;

- la fabrication du vitrail relève de savoirs et savoir-faire qui n'ont guère changé depuis le Moyen Âge.

Conscients de la prégnance de ces images chez les jeunes stagiaires qui viennent frapper à leur porte pour un apprentissage (cas des entreprises artisanales) ou pour une initiation (ateliers de formation du CIV), artisans et formateurs s'accordent à souligner les éléments suivants :

- s'il s'agit bien d'un métier d'art au sens où le travail effectué aboutit à la production d'exemplaires qui ne se font qu'à quelques unités, l'œuvre est fondamentalement une œuvre « sollicitée » (le vitrail étant par excellence **art de commande**) et la technique du vitrail occupe dans l'ensemble des arts, et plus spécifiquement des arts décoratifs, une place à part dans la mesure où ***l'objet fabriqué n'existe que s'il est conçu pour être incorporé dans une architecture*** ;
- s'il a de naissance partie liée avec la religion, ***le vitrail s'est depuis le XIX<sup>e</sup> siècle imposé aussi dans le cadre des architectures civiles, publiques comme privées*** et connaît tout particulièrement depuis les années 1980, par le poids des commandes publiques en France (Ministère de la Culture notamment), un nouvel essor hors du champ du religieux ; par ailleurs, ***si la restauration reste la source première de la rentabilité des entreprises, elle est associée pour la plupart de ces entreprises à la création d'œuvres originales***, la proportion entre les deux variant avec l'ancienneté de l'entreprise, leur taille et leur renommée sur un marché de plus en plus internationalisé ;
- si les savoirs et savoir-faire à mettre en œuvre sont bien ancestraux et si la logique de la fabrication obéit toujours au même schéma – dessin, maquette, carton (càd reproduction de la maquette à la grandeur de l'exécution), coloration, coupe, peinture, cuisson, mise en plomb, pose – la fabrication d'un vitrail n'est plus définissable à

partir d'une technique particulière. Les transformations du matériau verre comme l'évolution des procédés de mise en œuvre éloignent toujours plus le vitrailliste contemporain des manières de faire médiévale, et lui offrent des capacités d'intervention démultipliées, ***transformant les ateliers en véritables lieux d'innovation.***

On pressent bien que cet écart entre les représentations communes du vitrail et les formes contemporaines de sa production va de pair avec le développement de pratiques professionnelles innovantes et que sa prise en considération par les professionnels les conduit à revendiquer d'autant plus fortement une identité professionnelle homogène, soudée par une même définition de l'objet produit et du travail comme mise en œuvre de compétences spécifiques en liaison à cette définition de l'objet. On peut faire par ailleurs l'hypothèse que l'affirmation d'une identité commune de « vitrailliste », discriminée même de celle de « verrier » prend particulièrement d'acuité à un moment où le vitrail en tant qu'élément décoratif est entré dans une phase de renouveau : l'augmentation des commandes tant en restauration qu'en création (dans ce dernier cas aussi bien pour des édifices publics, ce qui est le cas majoritaire en France, que pour des demeures privées – ce qui se développe depuis plus de vingt ans aux USA) fait du travail du vitrail un secteur parmi les plus porteurs dans les métiers d'art contemporains, tout en rendant patente la question de la formation et de la transmission.

## **II. Diversité des conceptions et des pratiques**

Toutefois, malgré les affirmations identitaires qu'on vient de noter, on enregistre nombre de pratiques contrastées, associées à des statuts sociaux d'autant plus différenciés que le vitrail se définit chez ses producteurs eux-mêmes tantôt comme un art tantôt comme une technique, qu'il est présenté tantôt comme un avatar de l'art pictural, tantôt comme l'expression originale d'un art de la lumière, qu'il peut donner lieu à un travail individuel et solitaire ou à une production en atelier, et que sa fabrication peut aussi bien relever de la restauration que de la création. Et l'on peut à bon droit postuler qu'en fonction de

l'accentuation qui est faite en formation sur l'un ou l'autre de ces traits, ce n'est pas au même métier que l'on prépare, d'où la question cruciale des référentiels.

Des conceptions diversifiées notamment de la création amènent en effet à reconnaître l'existence d'au moins deux figures identitaires dans le monde du vitrail contemporain :

- la création d'un vitrail est pensée comme un acte solitaire, relevant prioritairement d'une envie d'expression de soi, acte pur et désintéressé qui s'apparente d'autant plus à l'art du peintre que la maîtrise des techniques de la peinture semble indispensable à la production du vitrail. Dans cette perspective, le vitrailliste se définit comme « **artiste verrier** », certes attiré par un matériau spécifique (le verre) qui préexiste à son action, mais qui va puiser en lui-même (ses goûts, sa culture artistique, son imaginaire) les sources de son inspiration et les modalités de la matérialisation formelle de son « imagination créatrice ». En tant qu'artiste, il se veut libéré de toute contrainte utilitaire et oscille entre deux statuts, celui de l'amateur et celui de « l'entrepreneur individuel »; il est tout entier centré sur la création, l'esthétique seule doit commander et la finalité de la production est bien plutôt l'exposition comme pièce unique que l'insertion de l'œuvre dans un ensemble architectural particulier. ***On peut faire l'hypothèse que cette figure est activée par certaines formations aux « Beaux-arts » tant au lycée (options/filières arts) que dans des Ecoles spécialisées, et qu'elle recoupe aussi des trajectoires professionnelles particulières (reconversions) ou qu'elle correspond à un sentiment d'incomplétude dans le statut occupé (formateur, verrier pris par la soumission aux seules commandes de restauration, peintre venu au verre « par défaut » etc.).***
- tout en maintenant une revendication artistique forte, avec l'idée que son travail consiste à concevoir et fabriquer des pièces uniques ou limitées, le « **maître - vitrailliste** » se définit prioritairement en fonction des contraintes et des potentialités à la fois du matériau

(le verre) qu'il transforme, de la technique spécifique du vitrail, de la place de celui-ci dans un bâtiment, de la commande qui lui est faite, et il fait centrale dans la définition de son identité professionnelle l'idée de « **relation** » : sont très étroitement imbriqués en effet pour lui l'innovation et la tradition, la création et la restauration, la conception et la réalisation, l'œuvre et son contexte architectural, la production et la commande. Parce que son travail s'accomplit dans le cadre d'une entreprise artisanale, il met au centre de l'exercice du métier les liens entre maître et apprentis, entre différents corps professionnels, entre atelier et commanditaire. De ce point de vue, la posture des artisans vitraillistes est en totale coïncidence avec celle de l'ensemble des métiers (qu'ils relèvent ou non du secteur particulier des métiers d'art) : l'homme de métier se définit par un ensemble de savoirs, savoir-faire et « savoir-être » dont il n'acquiert la maîtrise qu'avec l'expérience. Et c'est sans doute autant à cette posture qu'au souci de garantir la productivité et la pérennité de leur entreprise qu'il faut rattacher chez les maîtres verriers la valorisation de la restauration. Rendue d'autant plus nécessaire qu'elle est désormais portée par un marché étroitement dépendant de nouveaux impératifs patrimoniaux, la restauration requiert un savoir-faire rare, impliquant la totale maîtrise des aspects les plus délicats du travail sur le vitrail (dessin, réalisation des couleurs, découpe du verre etc.) et la connaissance tant des techniques de conservation que du patrimoine (vitrail, art religieux). Elle conduit ainsi, plus encore semble-t-il que la création, à une définition du métier comme une « totalité » et la place que lui donnent les ateliers, en un temps de forte concurrence liée aux appels d'offre, n'est pas seulement proportionnelle à la hausse des commandes publiques dans le domaine du patrimoine ni aux faibles débouchés de la création, mais bien corrélée aussi à une renommée lentement et patiemment acquise et à la reconnaissance de compétences exceptionnelles.

### III. Identification des compétences et des qualifications

On pressent bien qu'à ces deux figures ainsi schématisées correspondent à la fois des parcours nettement différenciés (immersion de longue durée dans le monde artisanal, poursuite d'une tradition familiale ou au contraire découverte soudaine, orientation tardive etc.) et des pratiques diversifiées, allant du choix d'une production en solitaire à la volonté d'inscrire la pratique du métier dans le dialogue et la confrontation, allant aussi de l'affichage délibéré de l'absence de souci de rentabilité à la mise en œuvre de nouvelles compétences, d'ordre communicationnel et promotionnel, pour pénétrer le marché international et garantir la rentabilité et la pérennité de l'entreprise. On doit toutefois noter qu'à deux univers professionnels apparemment pour le moins différents, et en dépit de la variation des statuts comme des visions du métier, correspondent néanmoins des valeurs communes qui cimentent le corps des vitraillistes et qui peuvent expliquer qu'on retrouve par exemples à la tête de leurs organisations professionnelles aussi bien un « artiste » qu'un « artisan ». Les entretiens effectués ont en effet permis de repérer :

- l'inscription de tous, avec certes des degrés divers, dans une démarche de « création », ***l'œuvre « vitrail » dans sa singularité constituant bien un référentiel commun*** ;
- l'idée que le travail de vitrailliste, même accompli dans le cadre d'un atelier dont il faut assurer la rentabilité, ne peut se construire sur une seule logique de productivité et de rationalité économique ;
- la définition du vitrail comme ***alliance de la peinture, de la lumière et du symbolisme***. La récurrence dans les entretiens de cette dernière notion est au reste d'autant plus intéressante que le vitrail, on l'a déjà noté, est de plus en plus intégré à l'architecture profane. Mais il semble bien qu'à côté d'un symbolisme proprement religieux, puisant sa raison d'être dans la fonction d'« édification du fidèle » assignée au vitrail depuis l'abbé Suger, et resté à l'œuvre dans le domaine de l'architecture religieuse, perdure en se renouvelant dans ses modes d'expression un symbolisme de la

lumière transitant par des lignes et des couleurs spécifiques, comme si la lumière possédait par elle-même la vertu de renvoyer aux notions de sacré et de transcendance. Si bien que le vitrail, quel que soit l'édifice qui l'accueille, demeure pour partie un « livre d'images » que chacun le contemplant peut et doit interpréter ;

- surtout, une définition cohérente et unifiée des savoir-faire et compétences nécessaires pour être un « bon vitrailliste ».

Dans la réflexion conduite par les organismes professionnels comme par les institutions (musées, centres de recherche, lieux de formation...) en relation au vitrail, un accord semble en effet se faire sur les savoir – faire et plus généralement l'ensemble des connaissances à mobiliser dans l'acte technique. Au vrai, on retrouve ici la prégnance d'une définition de la compétence largement consensuelle dans le champ de l'artisanat et des métiers : ***le savoir – faire n'est pas simplement affaire d'habileté nécessaire à la réalisation d'un vitrail*** ; il est fortement associé à l'idée de talent, d'adresse, de compétences acquises et incorporées, englobant aussi la capacité à juger, choisir, estimer en mobilisant tous les sens ; tout autant il est capacité à anticiper et prévoir. S'il y a bien prise en compte de la spécificité des tâches à effectuer pour la fabrication d'un vitrail, assortie de l'idée d'un accord préalable nécessaire avec le matériau (on ne peut être vitrailliste que si on « sent » le verre et on accepte de se soumettre à ses contraintes), et donc obligation reconnue de posséder un ensemble de savoirs proprement techniques, le travail du vitrailliste doit faire appel aussi à des compétences qui ne relèvent pas du paradigme traditionnel de la qualification professionnelle. La technicité implique en effet là aussi des capacités relationnelles et stratégiques. Autant d'éléments qu'il est plus difficile à identifier et évaluer par des diplômes ou qualifications reconnues et qui dépendent du vécu à la fois dans et hors le travail.

Autre certitude également partagée avec l'ensemble du secteur des métiers : pour utiles et nécessaires que soient les formations préalables à l'entrée dans le monde du travail, ***le geste professionnel ne peut s'acquérir dans toute sa complexité***

**que par expérience et imitation des anciens.** D'où une attitude ambivalente vis à vis des formations à développer : pour toutes les personnes rencontrées, l'art du vitrail implique une formation de base solidement charpentée tant techniquement que culturellement (avec en particulier une large ouverture à l'histoire de l'art et à la philosophie) mais l'apprentissage seul, en tant qu'il immerge concrètement dans les conditions effectives du processus de production, permet le développement d'un « savoir efficace », d'autant qu'il est aussi la meilleure introduction au registre du « savoir être » ou du « savoir vivre » imposé aussi bien par la vie collective à l'atelier et la possible spécialisation de chacun en fonction des moments différents de l'exécution, que l'obligation d'être au cœur d'échanges incessants avec d'autres partenaires (les architectes, les commanditaires ou les clients).

#### **IV. Transmission des savoirs et savoir-faire**

On devine que la force de l'idéologie artisanale du métier incorporé par imitation, répétition et perfectionnement dans le cadre de l'atelier rend particulièrement aiguë la question de la transmission à l'heure où l'art du vitrail est confronté au double mouvement mentionné plus haut : augmentation et élargissement international de la demande ; raréfaction des emplois et difficultés des ateliers à recruter.

Jusqu'à une période récente (approximativement, années 1960) la transmission, accession au savoir et donc au statut, était assez fortement codifiée et facilitée par le maintien de deux grandes traditions se nourrissant l'une l'autre : ***l'existence d'ateliers familiaux***, transmis de génération en génération ; ***la voie de l'apprentissage*** avec une mobilité des apprentis leur permettant d'acquérir selon les ateliers où ils s'employaient des connaissances et tours de main différents avant de fonder à leur tour leur propre structure. L'une des difficultés sur lesquelles semblent désormais buter les formations en place, quel que soit leur niveau, est justement l'impossibilité de formaliser les savoir faire, les tours de main et les connaissances relationnelles qui circulaient autrefois par imprégnation. Si bien qu'il semble que les réussites les plus nettes ces

dernières années en France soient celles de vitraillistes du type de ceux que nous avons rencontrés dans la pré - enquête, c'est-à-dire des vitraillistes certes passés par des études approfondies (y compris avec diplôme acquis dans l'enseignement supérieur) mais bénéficiant d'une accoutumance professionnelle de type familial et ayant hérité d'un atelier (créé par le père ou installé depuis plusieurs générations). Or on peut émettre l'hypothèse que devenus à leur tour employeurs ces « héritiers » peuvent avoir tendance à reproduire un schéma de la formation « idéale » et des critères de l' « employabilité » qui soit d'abord en phase avec ce qu'ils ont connu.

Force est par ailleurs de rappeler qu'à la fois les artisans rencontrés n'ont pas prétention à subsumer l'ensemble des formes possibles du métier de vitrailliste dans la France contemporaine, et que même dans le cas d'ateliers installés dans la longue durée la question reste en suspens de leur reprise par les jeunes générations (soit qu'il n'y ait pas de descendance soit que les enfants n'aient plus envie de continuer la tradition), si bien que l'exigence s'impose pour la phase II d'élargir le panel des vitraillistes à la fois régionalement et statutairement (par exemple en intégrant des entreprises nouvellement créées, en mélangeant entrepreneurs individuels et maîtres artisans, en tenant compte de la diversité des parcours de formation, en faisant appel peut-être aussi en contrepoint à des enfants de vitraillistes qui n'ont pas voulu continuer la tradition familiale).

Du moins la manière dont les interlocuteurs de la première phase ont posé la question de la transmission conduit-elle à postuler que ***la nécessité se fait jour d'incorporer dans des systèmes experts ou des dispositifs d'enseignement assistés par ordinateur les gestes fondamentaux du métier.***

**Pour conclure,**

**a) un rappel :** à l'exception des deux jeunes filles stagiaires au CIV, les personnes interrogées se connaissent, travaillent ensemble institutionnellement, fréquentent les mêmes instances et ont pour la majorité d'entre elles l'habitude d'une parole « officielle ». Et si se font fait jour certaines réticences à s'exprimer ou la peur de ne

pas savoir quoi dire ou encore de ne pas dire ce qu'il faut, ces attitudes sont à relier à l'effet vidéo mais elles n'ont en rien empêché la construction d'un discours ordonné qui frappe par le peu de dissonances repéré d'un interviewé à l'autre. Si bien que les points de convergence que nous avons repérés sont peut-être à mettre au compte de la pratique commune d'une parole institutionnelle dont on a retrouvé par ailleurs trace dans diverses publications (celles du CIV, celles en provenance des ateliers) ;

***b) deux préconisations pour la phase II :***

- développer l'analyse des formations existantes. De nombreuses sources documentaires en ligne (travaux du CEREQ, documents de l'Education nationale, sites de lycées professionnels – comme celui de Dreux par exemple, qui a mis en place en classes terminales une initiation à l'art du vitrail -) doivent faciliter cette analyse ;
- élargir le panel des interviewés à partir de quelques critères fondamentaux : âge, formation suivie, statut professionnel, région d'exercice du métier.

## REMERCIEMENTS

- Pascal APPREDERISSE, directeur départemental du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Eure et Loir
- Jean-Marc BRAGUY, formateur du Centre International du Vitrail,
- Dominique DUCHEMIN, Maître Verrier, 1<sup>ère</sup> Vice-présidente de la Société d'Encouragement aux Métiers d'Art,
- Stéphanie HOUREAU, stagiaire au Centre International du Vitrail,
- Bertille HURARD, artiste verrier,
- Jean-François LAGIER, directeur général du Centre International du Vitrail,
- Servane De LAYRE-MATTEUS, présidente du Centre International du Vitrail,
- Cécile MAILLARD, stagiaire au Centre International du Vitrail,
- Michel PETIT, Maître Verrier,
- Sylvie ROUDAUT, formatrice du Centre International du Vitrail,
- Jacques TORSET, Directeur de l'OPCAREG Centre,